



Communiqué de presse

Le SNPL dénonce les violences sociales au sein d'Air Mauritius

Roissy CDG, le 11 octobre 2017 – Le 5 octobre dernier 11 pilotes d'Air Mauritius, épuisés par des conditions de travail et des cadences devenues intenable, conséquences d'une pénurie chronique de pilotes, se sont déclarés en arrêt maladie entraînant l'annulation de 4 vols de la compagnie. Considérant qu'il s'agissait d'une action concertée et organisée, la direction d'Air Mauritius a décidé de licencier arbitrairement 3 d'entre eux, sans préavis. Pire encore, deux des pilotes licenciés, expatriés européen et sud-africain, se sont vus immédiatement signifier la résiliation de leur permis de séjour permanent par les autorités mauriciennes.

Cette situation marque le paroxysme d'un malaise déjà ancien au sein de la compagnie. Une situation délétère, un dialogue social quasi-inexistant, la multiplication des intimidations et les menaces régulières de la direction de la compagnie de remplacer les pilotes en poste par d'autres pilotes – indiens notamment – sont en effet devenus la règle depuis plusieurs années.

De fait, les demandes de négociations des associations de pilotes, MALPA (*Mauritian Air Line Pilots Association*) et AEA (*Airline Employees Association*), sont restées sans réponse tandis que les problèmes internes s'accumulaient : embauches de jeunes pilotes via des contrats de travail en contradiction avec les accords d'entreprise (nombre de journées de congés divisé par deux, salaires revus de 25 % à la baisse, etc.), des plannings de vols régulièrement bouleversés au point de priver progressivement les pilotes de leurs repos réglementaires et de leur vie de famille, modifications unilatérales des conditions de travail, etc. A ce contexte stressant sont venues s'ajouter plusieurs situations laissant présumer des cas de harcèlement individuel et des soupçons de corruption pesant sur certains dirigeants.

Le SNPL France ALPA, et tout particulièrement le SNPL Air France, sont plus que jamais inquiets des dérives constatées chez Air Mauritius dans la mesure où les violences sociales exercées par sa direction, avec le soutien des pouvoirs publics, sont de nature à compromettre sensiblement la sécurité des vols. Rappelons que la compagnie mauricienne opère des vols réguliers en partage de code avec Air France.

A ce titre, nos organisations considèrent comme inacceptable de voir des passagers d'Air France transportés par une compagnie méprisant à ce point les droits des individus.

A l'instar de l'IFALPA, la fédération internationale des associations de pilotes de ligne, le SNPL France ALPA et le SNPL Air France entendent mettre en œuvre tous les moyens légaux à leur disposition pour faire cesser ces pratiques d'un autre âge.

Contacts presse :

Christophe THAROT, Président du SNPL France ALPA - 06 81 22 19 61

Philippe EVAIN, Président du SNPL Air France - 06 95 68 65 03